

moyens nécessaires pour empêcher une catastrophe. De retour à Québec, il écrivit une circulaire pour faire un chaleureux appel à la charité du clergé et pour lui demander de nouveaux sacrifices. Il fallait payer une dette de \$80,000.00.

“ Je n'ai pas besoin, disait le prélat, d'insister sur les motifs particuliers que peut avoir le clergé de faire en cette circonstance quelques sacrifices, pénibles sans doute, mais jusqu'à un certain point nécessaires pour son honneur et pour celui de la religion. Il faut considérer aussi que ce collège est une pépinière de prêtres pour l'Archidiocèse, et que sans son secours il serait impossible de pourvoir à tous les besoins nouveaux que l'accroissement de la population y fait naître. Pour plusieurs d'entre vous vient s'ajouter le motif de la reconnaissance envers un établissement où ils ont reçu leur éducation classique et ecclésiastique.”—Dès lors le vénérable archevêque fit sienne cette œuvre patriotique et religieuse et, pendant sept ans, il n'épargna rien pour la faire réussir. Il en parla à son clergé dans quinze circulaires et nous voyons qu'en tête des listes de souscriptions il inscrivit l'Archevêché de Québec pour la somme de \$17,000, en le chargeant en outre de payer des rentes viagères au montant de \$1,150.00.

“ Un inconnu, dit Mgr H. Têtu, donna alors pour le Collège de Sainte-Anne \$800.00 : c'était tout ce qu'il possédait sur la terre. Prêtre du Séminaire pendant toute sa vie, il n'avait pu, avec vingt piastres de salaire par année, amasser une grande fortune. Il donnait ce qu'il avait, mais c'était de bon cœur. Cet inconnu était, nous l'avons su depuis, Mgr l'Archevêque Taschereau.”

En 1876, lorsque cette œuvre de restauration était dans une phase difficile, le digne Archevêque écrivait ces belles paroles :

“ C'est une œuvre qui intéresse grandement le bien de la religion dans tout l'Archidiocèse, et, par contre-coup, dans toute notre province.”

“ Cette œuvre si belle, si importante pour laquelle tant de